



17^{ème} TROPHÉE SENIORS ESPOIR DU VAL DE MARNE

VENDREDI 13 JUIN 2025

GOLF du PARC du TREMBLAY

*Epreuve organisée conjointement par le Comité Départemental du Val de Marne
et du Golf du Parc du Tremblay*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte à **tous les golfeurs et golfeuses seniors du Val de Marne** (joueur demeurant ou licencié dans le Val de Marne) ayant leur **licence et le questionnaire de santé à jour et au minimum une carte verte**.

2. ENGAGEMENTS

- inscriptions seront enregistrées à l'accueil du golf ou par téléphone, dans la limite des places disponibles (36 joueurs). Golf du parc du Tremblay : Tél - 01 48 83 36 00
- En cas de forfait après la publication des départs (48h avant l'épreuve), les droits d'inscription restent dus.
- Les participants s'acquitteront du droit d'inscription + 1 jeton de practice + Moment de convivialité et Récompenses : par joueur MEMBRE Vert Marine: 5€, ABONNÉS CARTE VERT MARINE : 18,50€, EXTÉRIEUR : 21,50

3. FORME DE JEU & INDEX

FORMULE : Pour cette compétition, l'index retenu par le comité de l'épreuve sera supérieur ou égal à 30 d'index. **Stableford** pour les deux séries et classement en **stableford net**.

SÉRIES :

- 1 série Femmes
- 1 série Hommes

- **DÉPARTS** : du trou n° 1. L'heure des départs sera disponible sur l'espace licencié des participant(e)s, à l'accueil du golf et sur le site du Comité départemental

4. REPÈRES DE DÉPARTS

Sauf autre précision sur la carte ou par voie d'affichage, les marques de départ seront les suivantes :
Marques jaunes : Dames et Messieurs

5. INFORMATIONS

5.1- TERRAIN - Il est à noter que le trou N° 6 comportera **une dropping zone** .

5.2- CADETS- Les cadets ne sont pas autorisés.

5.3- INSTRUMENTS DE MESURES RÉGLEMENTAIRES sont autorisés

5.4- RAPPEL

- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...etc.
- Il est interdit aux joueurs et joueuses de fumer, y compris des cigarettes électroniques, pendant les épreuves
- L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée.

6. RECORDING

Chaque joueur doit vérifier avec son marqueur les scores inscrits sur chaque trou avant de signer la carte de score et que cette carte soit rendue le plus rapidement au comité après la fin de l'épreuve.

7. CLASSEMENT et Prix

Les résultats seront annoncés vers 12h30 (une fois que toutes les parties seront passées au recording) lors d'un moment de convivialité à l'issue des rencontres
et sur le site du comité départemental le lendemain de la compétition www.cdgolf94.com

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- o 1 représentant du Club
- o 1 représentant du Comité

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.